

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 39 (1930)  
**Heft:** 31  
  
**Rubrik:** Questions professionnelles

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'honneur et M. le Dr Tschumi a été élu par acclamations président d'honneur. Un important objet à l'ordre du jour était l'élection d'un nouveau président en remplacement de M. Tschumi, démissionnaire. L'assemblée a nommé à ce poste, par 486 voix, M. le conseiller national A. Schirmer, contre 349 voix données à M. le conseiller d'Etat Joss. Le nombre des membres du comité central a été porté de 25 à 32. Le directeur de notre Bureau central, M. le Dr M. Riesen, a été élu au comité comme représentant de l'hôtellerie.

## Questions professionnelles

**La réclame en français allemand.** — Comme de fois n'avons-nous pas recommandé instamment aux hôteliers qui veulent rédiger des prospectus, des affiches ou n'importe quelle réclame dans une langue étrangère de les faire traduire par une personne vraiment capable, sous peine de se couvrir de ridicule et de manquer totalement l'effet attendu. En Suisse allemande, il ne sont pas rares ceux qui prétendent connaître le français « perfekt » et qui livrent ces produits savoureux dont voici un échantillon qui fait actuellement son tour de presse en France et en Suisse romande. Il s'agit d'un hôtel situé dans l'un des plus beaux sites de la Suisse allemande et qui se recommandait à des Marseillais dans un prospectus disant notamment : « Cet hôtel, situé dans un charmant monde de montagne, convient pour les familles à séjour prolongé ainsi que pour les étrangers singuliers. Des terrains ombragés et des places aimables à reposer s'attachent à la maison et offrent un séjour agréable aux hôtes de la cure. On peut faire des excursions à la montagne très récompensantes avec grandiose vue à la lointaine et aux alentours. Restant avec la bière de Munich courant du tonneau ». — Il n'y a là que des mots français, certes, mais pour comprendre ce charabia il faut connaître l'allemand. Pourtant l'on devrait savoir que les Français sont très délicats sous le rapport de la langue et qu'une pareille réclame, si elle peut avoir un succès d'hilarité, n'aura jamais un succès d'affaires.

## Informations économiques

**Viège-Zermatt-Gornergrat.** — Pendant le premier semestre 1930, les recettes du Viège-Zermatt se sont élevées à 293.671 fr. 89, en augmentation de 18.577 fr. 31 sur la période correspondante de 1929. Durant ces mêmes six mois, les recettes du chemin de fer du Gornergrat ont atteint 81.102 fr., en augmentation de 17.037 fr. sur le premier semestre de l'année dernière.

**L'indice suisse du coût de la vie** (prix de détail) est resté stationnaire à 158 depuis le mois de mai à fin juin 1930. A la fin de l'année 1929, il était à 161. Diverses denrées alimentaires ont de nouveau baissé, mais dans une mesure minimale; d'autres par contre ont renchérit. L'indice spécial de l'alimentation pour fin juin 1930 était à 151, contre 150 à la fin de mai et 155 à la fin de juin 1929.

**L'indice suisse des prix de gros** établi par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail était à 88 à la fin de juin 1930 comparativement à 100 pour 1926/27 et à 126,2 par rapport à 100 pour juillet 1914. Il y a une baisse de 1,5% sur le mois précédent et de 9,5% sur le mois de juin de l'année dernière. A part les denrées alimentaires de provenance animale, tous les groupes s'inscrivent en baisse. Les plus fortes reculs se sont produits sur les textiles et les denrées alimentaires de provenance végétale.

**Nos exportations de produits laitiers** pendant le premier semestre 1930 accusent un léger recul comparativement à l'année dernière. La statistique de ces exportations donne les chiffres suivants : 11.800 tonnes de fromage dur en meules (12.090 pendant les six premiers mois de 1929), pour une somme de 37,4 millions (40,1); du fromage en boîtes pour 9,5 millions (10,3) et 16.047 tonnes de lait condensé (17,403) pour une somme de 17,5 millions (19,7). La baisse des prix à l'étranger a exercé une influence sensible sur ce commerce d'exportation.

**Vente de lait dans les gares.** — Des expériences favorables ayant été faites dans un premier essai de débit de lait et d'ice-cream commencent l'automne dernier à la gare de Berne, l'expérience va être maintenant étendue à la gare de Zurich. L'administration des chemins de fer étudie en outre le projet d'aménagement d'un hall au lait au Buffet de la gare de Zurich, où l'on pourrait se faire servir, outre du lait et des boissons sans alcool, divers produits agricoles, tels que du fromage et des fruits. La Direction générale des C. F. F. verrait avec satisfaction se développer la vente de lait pasteurisé aux voyageurs et recommande l'organisation de cette vente par les tenanciers de buffets de gares, en contact avec les associations laitières.

**La récolte du miel** est très loin de confirmer cette année les belles espérances du premier printemps. De la Suisse entière, on annonce un gros déficit de la récolte; dans certaines régions, il même faillit nourrir les ruches. Ce maigre résultat doit être attribué aux intempéries. Si en avril, qui fut doux et chaud, les ruches ont fortement travaillé, par contre le mois de mai, maussade et froid, a compromis cet essor réjouissant. Les ruches sont sorties de cette épreuve aussi faibles qu'appauvries et les belles journées de juin n'ont pas pu réparer le désastre, car la floraison principale était déjà passée en partie. C'est cependant la récolte printanière qui fait la quantité et la qualité. C'est cette récolte qui donne le superbe miel jaune d'un fortement aromatique. C'est elle aussi qui donne la moyenne et décide du sort de l'année. — Dans les derniers marchés romands, le miel s'est vendu 3 fr. 50 à Cossonay, de 3 fr. 80 à 4 fr. à Bulle, 4 fr. à Martigny, de 4 fr. à 4 fr. 50 à Lausanne, de 4 à 5 fr. à Yverdon, 4 fr. 50 à Neuchâtel, de 4 fr. 40 à 4 fr. 60 à Fribourg et de 4 fr. 50 à 5 fr. à Romont.

**Les marchés de bétail gras** ont eu lieu pendant la période des foins qui étaient assez peu fréquentés par les producteurs (par exemple, on a amené 57 pièces seulement à Guin le 16 juin); mais les suivants ont été un peu mieux fournis

et ont réuni plus de 200 têtes. Toutefois, en ce qui concerne la qualité, on a constaté un accroissement significatif de l'offre de vaches et de taureaux, le vrai bétail gras et de premier choix se raréfiant plutôt. Les marchés des dernières semaines n'ont pas été animés comme on l'espérait, à cause de l'absence de plusieurs grands marchands; cette absence s'explique par les déceptions éprouvées aux précédents marchés. Cependant les animaux présentés ont été vendus dans la proportion de 70 à 80%. Les prix par kilogramme, poids vif, ont été les suivants, variant d'après l'âge et les conditions d'engraissement : bœufs, de 1 fr. 50 à 1 fr. 80; génisses, de 1 fr. 75 à 1 fr. 95; vaches de 1 fr. 30 à 1 fr. 80; vaches pour la saucisse, de 1 fr. à 1 fr. 30; taureaux, de 1 fr. 50 à 1 fr. 70; veaux gras: 3me qualité, de 2 fr. 10 à 2 fr. 40; 2me qualité, de 2 fr. 40 à 2 fr. 60; et 1re qualité, de 2 fr. 60 à 2 fr. 90; porcs de 1 fr. 95 à 2 fr. 20.

**Le beurre étranger.** — La statistique suisse du commerce pour le mois de juin indique que, malgré le relèvement des droits de douane de 20 à 70 fr. par 100 kg, 108 wagons de beurre étranger sont entrés dans notre pays pendant ce mois, dont 42 viennent du Danemark, 25 de Pologne, 15 d'Italie, 7 de France, 5 de Lituanie et le reste de divers pays. Cette considérable importation de beurre étranger se rapproche fortement de celle de mai 1929, qui détenait le record des achats au dehors avec 116 wagons. Les meilleurs agriculteurs ne veulent rien comprendre à cette situation et réclament une nouvelle augmentation des droits d'entrée. Après quoi, comme l'année dernière, ils rencheriront aussi leur propre marchandise. Mais il saute aux yeux que pour lutter avec succès contre la concurrence étrangère, il faudrait livrer à meilleur compte un beurre suisse au moins égal en qualité. Alors l'importation serait bientôt réduite à zéro si la production nationale était suffisante. Tant que notre production indigène n'adoptera pas cette solution élémentaire, toutes les élévations des droits de douane, même si on les porte à 200 fr. par 100 kg, comme on ose le suggérer à Brugg, ne feront que renchérir artificiellement le coût de la vie, sans aucun profit bien réel et pratique pour l'industrie laitière suisse.

## Nouvelles diverses

**Les transactions hôtelières.** — Nous apprenons que M. A. Michelod a vendu dernièrement l'hôtel Beau-Site, 3, Place du Cirque, à Genève, à M. Louis Corsino. L'établissement continuera, paraît-il, à faire partie du Syndicat des hôteliers de Genève et de la Société suisse des hôteliers.

**Le Sentier** veut aussi avoir sa plage. Un groupe de baigneurs a pris l'initiative de l'aménagement d'un emplacement, avec plage, de bains d'eau et de soleil, de sport et de jeu, au bord du lac de Joux, au Rocheray, là où se trouvait autrefois le débâcladère de l'ancien bateau à vapeur.

**Cour-Lausanne.** — Nous apprenons par les journaux vaudois que M. Ch. Ropraz, chef de cuisine à l'hôtel Beau-Site à Baugé sur Clarens, a été nommé maître (cours de cuisine) à l'Ecole professionnelle de la Société suisse des hôteliers à Cour-Lausanne. M. Ropraz a déjà enseigné aux cours professionnels à Montreux. Il entrera en fonctions à Cour le 1er septembre.

**Villars-sur-Box.** — Beaucoup ignorent que les hôtels de Villars, Chesières et Arveyres disposent aujourd'hui d'une plage sur le lac Vert. Cet établissement a été aménagé par les soins de M. Bucher, directeur du Villars Palace. Il possède sa plage de sable, sa pelouse, son tea room, son toboggan, ses plongeoirs, son bassin pour enfants, une île et une centaine de cabines. Il constitue un modèle de genre pour les stations d'altitude.

**A la WOBA.** — Dans sa dernière séance, le comité de presse a pu constater que tous les stands de l'Exposition suisse du logement seront occupés et que les travaux préparatoires, en particulier les constructions, progressent d'une façon très satisfaisante. La WOBA, qui sera ouverte le 16 août, sera l'une des plus intéressantes expositions organisées en Suisse au cours des dernières années. La colonie d'habitations modernes à l'Eglise sera également terminée pour le jour de l'ouverture, malgré les difficultés provoquées par les grèves incessantes sur la place de Bâle.

**Le Pavillon suisse à Liège.** — endommagé par les orages violents qui ont sévi sur la région et dont une partie de la toiture s'est effondrée sous le poids de l'eau accumulée, a moins souffert qu'on ne l'avait craint au premier abord et les dégâts ne se chiffrent probablement que par quelques milliers de francs, y compris la remise en état des machines déteriorées. Cinq jours après l'accident, les portes du pavillon pouvaient être de nouveau ouvertes au public, et le nombre des visiteurs est immédiatement remonté au niveau des semaines précédentes. Les sections de l'horlogerie et des textiles jouissent d'une vogue croissante. Les pluies ont aussi causé des dommages sur plusieurs autres points de l'exposition, mais tout a été promptement et parfaitement réparé.

**Oeufs et crèmes artificielles.** — Le Conseil fédéral a pris le 22 juillet diverses décisions complétant l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires. En ce qui concerne le timbrage des œufs, l'emballage (caisse) des œufs importés devra porter l'inscription « Import », ou le nom du pays d'origine. Si la caisse est ouverte, le vendeur devra apposer sur chaque œuf la mention « Imp. » ou le nom du pays d'origine. On évitera ainsi le renchérissement de la marchandise et les retards de transports qu'occasionnerait le timbrage de chaque œuf à la frontière. Cette décision entrera en vigueur le 1er novembre prochain. Les producteurs du pays peuvent du reste munir les œufs frais d'un timbre spécial, pour mieux les distinguer encore des œufs importés. — On envisage une interdiction de la fabrication des crèmes artificielles.

**Pour une plage à St-Moritz.** — Les bains du Stazerey ayant été affirmés pour une durée de vingt années à un consortium privé, les autorités et un groupe d'intéressés ont pris l'initiative des premières démarches en vue de la création à St-Moritz d'une grande plage

alpine moderne. Une assemblée de représentants des autorités locales, de l'hôtellerie et du Kurverein a pu se rendre compte, au cours d'une assez longue discussion, de la nécessité de bains de plage pour la station. La question du principe a été tranchée à une forte majorité en faveur de la plage, pour tenir compte des désirs des hôtes et influencer favorablement les saisons d'été. Un comité d'initiative restreint a été constitué; il est chargé d'étudier le double problème de l'emplacement à choisir et de la réunion des capitaux nécessaires. Ses propositions seront ensuite soumises à une nouvelle assemblée.

**Les jeux interdits.** — La Chambre de droit administratif du Tribunal fédéral, approuvant ainsi une décision du Département fédéral de justice et police, a interdit en Suisse l'installation d'appareils automatiques de jeu *Matador*, étant d'avis qu'il s'agit d'un jeu de hasard et non d'adresse, au sens de l'article 3 de la loi sur les jeux de hasard. — En application de l'article 3 de la nouvelle loi fédérale du 5 octobre 1929 sur les jeux de hasard, le Département fédéral de justice et police avait interdit à un restaurateur de Bâle d'installer un automate *Helvetia*, parce que le résultat du jeu y dépend pas de l'adresse du joueur, mais uniquement du hasard. Un recours intenté contre cette disposition a été rejeté par le Tribunal fédéral comme non fondé, de sorte que l'interdiction reste en vigueur. — Un recours du même genre concernant l'appareil automatique de jeu *Lumina* a été rejeté également et cet appareil est aussi interdit.

**Les dégâts du mauvais temps à Locarno.** — En cet été extraordinairement pluvieux et orageux, dont notre industrie hôtelière souffre cruellement, les catastrophes se suivent à de brefs intervalles. Après les troubles de la circulation sur la ligne internationale du Simplon causés par les débordements du Saint-Barthélémy et très défavorables à l'hôtelaria valaisanne, après les grands dégâts survenus dans la station de la Lenk, Locarno a éprouvé aussi un désastre dont il est impossible encore d'évaluer la portée. Les hôtels situés à Oرسelin et dans les quartiers inférieurs ont plus ou moins fortement souffert. On annonce de graves dégâts causés par l'inondation aux bâtiments, au mobilier, aux caves et aux jardins. La remise en état exigeera de gros sacrifices. Hâtons-nous d'ajouter cependant que les hôtels n'ont pas interrompu leur exploitation. Nous exprimons ici notre vive sympathie aux victimes de cette inondation.

**Trafic et Tourisme**

**Lugano.** — La statistique du mouvement des étrangers pendant le premier semestre 1930 donne les chiffres suivants : janvier, 2476 arrivées, février 3433, mars 7877, avril 19.714, mai 14.845, juin 12.233; total, 60.580, au lieu de 61.022 pendant les six premiers mois de l'année dernière. Le léger recul de 442 arrivées s'explique entièrement par le mauvais temps du printemps dernier. La crise économique générale se fait également sentir, comme dans la plupart des autres stations de tourisme.

**Locarno.** — La statistique officielle du mouvement des étrangers publiée par la ville de Locarno annonce l'arrivée dans cette ville, du 1er janvier au 30 juin 1930, de 28.053 personnes, au lieu de 23.590 pendant le premier semestre 1929. On a constaté en particulier une forte augmentation du nombre des hôtels pendant le mois de juin (648 arrivées en juin 1930 contre 3678 en juin 1929). La transformation des plages de Locarno et Ascona a eu une favorable influence sur le mouvement touristique.

**Les autocars postaux alpins** ont transporté 26.105 voyageurs du 14 au 20 juillet 1930, au lieu de 30.226 pendant la semaine correspondante de 1929. Cet important déchet est dû naturellement, en première ligne, au mauvais temps; la neige est même tombée sur les hauts cols. On a constaté les principales diminutions suivantes du nombre des voyageurs : 1448 au Grimsel, 1319 à la Maloja, 1045 sur le parcours Nesslau-Buchs, 548 à la Furka, 344 au Gothard, 323 sur la route de Coire à Tiefencastel, 309 au Lukmanier, 286 au Bernardino, 241 au Julier, etc. La seule augmentation un peu sensible à signaler s'est produite sur la route des Mosses, où le nombre des voyageurs a dépassé de 202 celui de la semaine correspondante de l'année dernière. Voilà des chiffres qui donnent malheureusement une impression bien peu favorable de la marche de la saison.

**Le mouvement touristique à Zurich.** — Durant le mois de juin, 37.400 voyageurs sont descendus dans les hôtels et les pensions de Zurich, au lieu de 32.200 en juin 1929. On a compté 92.800 nuitées (82.000 en juin de l'année dernière). L'augmentation, qui est due en première ligne

à la ZIKA, a favorisé toutes les catégories d'hôtels, mais surtout les hôtels de 2me rang. L'occupation moyenne des lits s'est élevée à 72,8% (68%). Il y a eu 18.000 hôtels suisses, soit 3500 de plus qu'en juin de l'an passé. Les Allemands ont été au nombre de 9700. Parmi les ressortissants d'autres pays, on a compté notamment 1600 Américains, 1500 Français, 1400 Anglais, 1100 Autrichiens, 800 Hollandais, 800 Italiens et 400 Tchécoslovaques. — Le premier semestre 1929 fournit les chiffres récapitulatifs suivants : arrivées 170.000 (155.300 en 1929); nuitées 455.300 (427.300); occupation moyenne des lits: 62% (58,6%).

**Le Conseil du 1er arrondissement des C. F. F.** s'est réuni à Neuchâtel, où il a entendu un exposé de M. Savary, directeur, sur la construction de la nouvelle gare de cette ville. Il a visité aux Galeries Robert les projets présentés pour le bâtiment des voyageurs. Le conseil s'est ensuite transporté au tunnel des Loges, pour se rendre compte de l'état actuel des travaux de réfection pour l'électrification, qui doivent être exécutés dans des conditions particulièrement difficiles. Il a visité également les installations du col des Roches et s'est rendu enfin au Locle et à La Chaux-de-Fonds. La séance principale a eu lieu dans cette dernière localité, à l'hôtel de la Fleur-de-Lys. Le conseil y a examiné le budget d'exploitation et de construction pour 1931, ainsi que les horaires. M. Bron (Genève) a interpellé sur la question des billets de famille. Des déclarations de la direction ont mis le point final à la récente querelle des langues dans le 1er arrondissement. Les interruptions répétées du trafic sur la ligne internationale du Simplon, à cause des débordements du Saint-Barthélémy, ont fait l'objet d'une longue discussion. — Il est urgent que les C. F. F. donnent à ce dernier problème une solution rapide et durable, car le public intéressé commence à manifester une mauvaise humeur compréhensible.

**Statistique touristique valaisanne.** — Le troisième recensement des hôtels du Valais pendant la saison d'été 1930 a été opéré le 15 juillet. Il a accusé la présence à cette date de 8995 hôtels, dont 7525 dans les hôtels et 1476 dans les chalets. On avait compté, le 15 juillet, 9476 hôtels en 1929 et 6982 en 1928; cette diminution persistante donne à réfléchir. En ce qui concerne les nationalités, la répartition est la suivante : Suisse 3572 (460 le 15 juillet 1929 et 4457 le 15 juillet 1928), Allemagne 1427 (1437 le 15 juillet 1929), Grande-Bretagne 917 (859 et 1000), France 551 (462 et 513), Hollande 217 (253 et 273), Amérique 214 (206 et 255), Italie 209 (133 et 82), Belgique et Luxembourg 103 (47 et 34), Autriche 77 (69 et 78), Suisse, Norvège et Finlande 34, Hongrie 26, Danemark 21, autres pays 96. Sur les 14.089 lits disponibles des 108 hôtels visités, 7525 étaient occupés le 15 juillet, ce qui donne une moyenne de 53% au lieu de 50% à la même date de l'année dernière. Le pourcentage moyen de l'occupation des lits au 15-16 juillet était de 62% (66% en 1929) dans le Haut-Valais, de 45% (52%) dans le Centre et de 50% (55%) dans le Bas-Valais. — Du 30 juin au 13 juillet 1930, les postes alpestres du Valais ont transporté 10.006 voyageurs, au lieu de 10.924 pendant la période correspondante de 1929.

**Le IVme recensement touristique en Valais pour l'été 1930** a eu lieu le 23/24 juillet. Il a fait constater la présence à cette date de 11.949 hôtels, dont 10.184 dans les hôtels et 1765 dans les chalets. On avait recensé dans les hôtels, à pareille date, l'année dernière, 11.368 personnes et 11.028 en 1928. Le plus gros déchet comparativement à 1929 s'est produit parmi les hôtels des chalets, dont le nombre est tombé de 3082 à 1765. En ce qui concerne les nationalités, nous avons les chiffres suivants : Suisse 5528 (5937 en 1929), Allemagne 1575 (1975), Grande-Bretagne 1013 (1116), France 708 (796), Hollande 428 (519), Italie 260 (202), Amérique 245 (208), Belgique et Luxembourg 131 (103), Autriche 67 (108), autres pays 220 (278). Sur les 13.736 lits disponibles dans les 322 hôtels visités, 10.184 étaient occupés, ce qui donne un pourcentage moyen de 74,14%, au lieu de 83% en 1929 à pareille date. Le pourcentage d'occupation a été de 79,41 (—11%) dans le Haut-Valais, de 71,36 (—1%) dans le Centre et de 69,82 (—17%) dans le Bas-Valais.

## OBERHOFEN am Thunersee

### VICTORIA HOTEL

Bestes Familienhaus in dominierender, zentraler, aussichtsreicher Lage. Fließendes Wasser, Bäder, Park, 2 Tennis. Mäss. Preise, modernster Comfort.

## Pour votre dessert d'aujourd'hui

*Libby's*

Les fruits et ananas LIBBY'S récoltés et préparés sur les lieux mêmes de production gardent leur fraîcheur; ils arrivent sur votre table avec toute la délicieuse saveur; ils peuvent être consommés tels qu'ils sortent de la boîte, mais ils se présentent aussi admirablement à de nombreuses préparations.

### Purée d'abricots glacée

(Pour 8 à 10 personnes)

1 boîte d'abricots Libby's, 1/2 gousse de vanille, 3 jaunes d'œufs, 4 cuill.

terres à bouché de crème fraîche épaisse, 200 gr. de sucre en poudre.

1<sup>er</sup> Egoutter les abricots, les passer au tamis. — 2<sup>me</sup> Mettre la purée d'abricots dans une casserole sur le feu avec la vanille. Laisser faire quelques bouillons afin que la purée s'épaississe. Retirer du feu. — 3<sup>me</sup> Délayer la purée avec du lait pour la faire épaissir. — 4<sup>me</sup> Mettre tout dans la casserole, remettre à feu très doux. Tourner quelques minutes la purée dans un récipient. Laisser refroidir.

4<sup>me</sup> Ajouter alors la crème, verser la vanille, verser dans une jatte; mettre 1 heure dans la glace.

Si votre fournisseur ne peut vous livrer les produits LIBBY'S, écrivez une carte à la Cie Libby Mc Neill & Libby, Société Anonyme Belge, rue des Tanneurs 54, Anvers, qui vous donnera une liste des importateurs clients réguliers des inséparables conserves LIBBY'S.